REUNION DE MAI :

Elle a eu lieu le jeudi 31 mai, à 21h, salle des délibérations de la mairie. La séance était publique et présidée par Mme Christiane BARRIEU, Maire,

Conseillers présents : Mmes, MM. BARRIEU Christiane, LAPEYRE Guy, RIVIERE Pascale, PETIT René, , SOLANA-LASSALLE Maryline, BIAUTE Philippe, DESPAX Véronique , CLAVERIE Floriane, FIEFVET Guillaume, DOZE Marlène, LAURY Olivier, PEYRET Jean-Jacques, ZANARDO Cédric, RAGARU Agnès.

Conseillers excusés, Mme GUILLORY Laurence, pouvoir à Mme Christiane BARRIEU

Secrétariat de séance : Mme le Maire propose la candidature de Mme RIVIERE Pascale.
Vote : Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 15
Mme RIVIERE est désignée.

Mme Le Maire accueille M. Olivier SOUARD, Maire d'Antras, et propose de commencer le conseil par le tirage au sort des jurés d'assises.
Pour la commune d'Antras, M. Stéphane PELTIER a été tiré au sort.
Pour la commune de Jégun, Mme Aurore ARMAND, née IZQUIERDO et
M. Vincent LAPEYRE ont été désignés.
M. Souard quitte la séance.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2018 :
Mme Ragaru remercie Mme Rivière d'avoir apporté la réponse à sa demande du coût maximal de l'exonération de taxe foncière si la commune décidait d'exonérer tous les agriculteurs qui se lanceraient dans la culture bio.
Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 14 (Mme RAGARU absente à ce conseil ne prend pas part au vote).

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 12 mai 2018 :
Vote : Contre 0, Abstention 0, pour 13 (Mme RAGARU et M. FIEFVET, absents à ce conseil ne prennent pas part au vote).

INFORMATIONS

Mme BARRIEU fait ensuite part des remerciements des familles endeuillées :
- Mme Maryline SOLANA-LASSALLE et ses enfants pour le décès de M. Robert DEHAN
- Mme Marie Hélène et Gilbert SOUBADERE et M. et Mme Bernard et Geneviève CAHUZAC pour le décès de Mme Denise CAHUZAC.

Mme le Maire indique que nos **amis alsaciens de Bennwihr** ont été accueillis à Jégun du 10 au 12 mai 2018. 88 personnes ainsi que Patricia HILD, maire de Bennwhir ont fait le déplacement. Le comité de jumelage avait organisé une journée découverte de CIRCA et le club cyclo, une randonnée dans les Pyrénées. Une très belle ferronnerie représentant l'attrapeur de lune, symbole de Bennwihr a été offert à la commune.
A l'occasion de cet échange, une stèle à la mémoire de Jean Pierre Fonné a été inaugurée sur la promenade du Bastion pour inaugurer l'espace dédié à cet élu de Bennwihr.

Mme le Maire indique qu'elle a reçu un courrier de la Poste de Vic Fezensac pour annoncer les **horaires d'été d'ouverture du bureau de poste de Jegun** :
Du mardi 26 juin au samedi 8 septembre, le bureau de poste sera ouvert
- Le mardi de 9h à 12h
- Le mercredi de 9h à 12h15
- Les jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Le samedi de 9h à 11h30.

Les horaires habituels reprendront le 11 septembre 2018.

En ce qui concerne **l'espace commercial**, l'étude de faisabilité a été remise et est favorable. De nombreuses réunions et beaucoup de contacts ont été réalisés : avec Casino, avec de futurs porteurs de projets, ainsi que des visites de site pour voir des tiers lieux réalisés.

En ce qui concerne **les subventions de l'école**, la commission d'attribution de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) s'est réunie le 14 mai. Cette commission comprend les parlementaires du Département et M. Franck MONTAUGé a soutenu le projet de Jégun et a demandé, compte tenu de la perte importante des dotations que nous avons subie, d'augmenter le montant prévu de la DETR. La somme de 374.000 € a été proposée, soit une augmentation de 50.000 € par rapport à l'estimation.

COMPTES RENDUS DES TRAVAUX

M. Guy LAPEYRE indique que les **travaux sur le réseau assainissement** ont débuté le 14/05 mais se trouvent perturbés par les pluies. L'ancien réseau a été endommagé à plusieurs endroits par les engins de chantier, ceci en raison du fait que les anciennes canalisations n'étaient enterrées suffisamment profondément. Un accord a été trouvé avec l'entreprise pour que la commune et l'entreprise prennent chacune en charge la moitié de la remise en état. Deux personnes : M. Pierre DESCOUSSE et M. Michel SANVICENTE ont demandé l'installation de branchements pour desservir des terrains constructibles. L'agence de l'Eau a demandé un passage de caméra à la fin des travaux pour vérifier que tout sera OK. Pour la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau, une autorisation de débuter les travaux a été accordée mais aucune subvention ne sera accordée en 2018 compte tenu de la diminution des crédits, la commune est invitée à redéposer le dossier en 2019.

Pour le **pluvial de l'espace Victor Hugo**, là aussi la pluie engendre beaucoup de retard dans les travaux, ils devraient se terminer deuxième quinzaine de juin, soit avec un mois de retard.

DELIBERATIONS

Emplois travail été : recrutement d'agents saisonniers (n°31)

Mme le Maire indique que pour soutenir les employés communaux en période de congés et pour faire face aussi au déménagement de l'école, il sera nécessaire de faire appel à des agents saisonniers. Les agents seront rémunérés sur la base du 1er échelon ou au maximum sur l'indice de la personne remplacée. Deux recrutements d'un mois sont déjà prévus et au-delà ce sera en fonction des besoins rencontrés.
Mme Le Maire demande au conseil l'autorisation de signer tous les documents nécessaires à ces recrutements,
Vote : Contre : 0, Abstentions : 0 Pour : 15

Travaux d'accessibilité à la Mairie (n°32) :

Mme le Maire indique que l'étude de ces travaux a été confiée au cabinet XMGE qui a chiffré le coût (étude et travaux) à 15 774.50 € HT.
Il convient maintenant de lancer la consultation des entreprises. Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette consultation.
Vote : Contre : 0, Abstentions : 0 Pour : 15

Programme de voirie 2018 (n°33) :

Cette année le programme de voirie est léger en raison du bon état général des voies et des autres projets.
Il s'agit de refaire un peu plus d'un kilomètre du chemin de la lebbe, 150m² sur la Place et 700 m² devant l'espace Mathalon.
Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette consultation.
Vote : Contre : 0, Abstentions : 0 Pour : 15

Rénovation de l'école primaire : choix des entreprises (n°34) :

Mme le Maire indique que chaque conseiller a reçu par mail une copie de l'analyse des offres remises par l'architecte. Elle présente à l'assemblée la synthèse de cette analyse et le classement en résultant fonction des deux critères du règlement de la consultation : à savoir le prix pour 60% et la valeur technique pour 40%.

Mme le Maire propose de retenir les offres jugées les plus avantageuses dont le total général s'élève à 766 701.05 € HT, ce qui représente une économie globale de 7.74% par rapport à l'estimation initiale de l'architecte. Le tableau suivant présente les entreprises les mieux classées par lot :

Intitulé du lot	Entreprise	Montant offre de base HT
Lot 1 : Démolitions -GO-VRD	SARL ROTGE BATIMENT	278 650.00
Lot 2 : Charp métallique-Couvertu bacs acier	SARL SUD OUEST MONTAGE	16 084.48
Lot 3 : Menuiseries ext- serrurerie	ORALU SAS	87 067.00
Lot 4 : Isolation par l'extérieur	SAS MARQUE	60 885.81
Lot 5 : menuiseries int.	SA DAZEAS	49 700.00
Lot 6 : plâtrerie fx plafonds	SARL MMP	44 225.50
Lot 7 : peintures	CASTET Laurent	13 188.26
Lot 8 : sols souples et durs	SAS MARQUE	29 500.00
Lot 9 : Electricité- sécurité incendi	ELECT INDUSTRIELLE FAUCHE	54 500.00
Lot 10 : Chauffage-VMC-Plomberi Sanitaires	EIFFAGE ENERGIE THERMIE SU OUEST (SAS)	132 900.00
TOTAL en € HT		766 701.05

Mme le Maire propose de retenir les entreprises figurant sur ce tableau, de l'autoriser à signer les marchés de travaux correspondants ainsi que toutes les pièces relatives à ces décisions.
Vote : Contre : 0, Abstention : 1 (Mme RAGARU), Pour : 14

Avenant assainissement (n°35) :
Comme cela a été indiqué à l'occasion des informations, deux personnes ont demandé à ce que l'on installe sur leurs terrains un branchement à l'assainissement en vue de la réalisation de deux nouveaux logements.
Cette demande sera moins couteuse si elle réalisée en même temps que la rénovation du réseau que dans un deuxième temps. Mme le Maire propose au Conseil de se prononcer sur la signature d'un avenant avec l'entreprise Laurière pour la réalisation de ces deux branchements supplémentaires. Le devis réalisé par l'entreprise Laurière s'élève à 6 192 € HT, ce qui porterait le marché de l'entreprise Laurière à 55 672 €HT.
Mme RAGARU demande si cette dépense est à la charge de la commune, M. LAPEYRE lui indique qu'une taxe de raccordement est versée par le propriétaire lors du raccordement, à ce jour elle est de 1 500€.
Vote : Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 15

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part d'une invitation d'Armusic le samedi 2 juin à 16h30 au Dôme de Gascogne pour le **Printemps de la voix.**

Elle indique que CIRCA a adressé, dans le cadre de l'opération CIRCA NOMADE, une proposition pour déplacer un chapiteau à Jégun en 2018 et 2019 sur les mois d'octobre et de novembre. Une année sur la commune, une année à Lescout.
Ce chapiteau serait à la fois lieu de spectacle, résidence d'artistes et pourrait aussi être mis à disposition pour des associations locales. La commune s'engageant à payer le chauffage.
Une discussion s'engage pour indiquer qu'en 2018 il semble difficile d'accueillir le chapiteau sur la commune car le seul terrain plat qui semble convenir serait le parking de la salle des sports qui sera occupé par les modules de l'école pendant les travaux. Pour 2019, cette installation pourrait tout à fait se faire. Une réunion sera organisée sur ce sujet pour régler toutes les modalités.

Mme le Maire indique que **le département a lancé son premier budget participatif** doté d'un million d'euros. Il s'agit de permettre à chaque gersois de proposer et de choisir des projets utiles au Gers. Jusqu'au 30/06 chacun

peut déposer de manière individuelle ou collective son idée dans une des 500 urnes à cet effet. Il y en a une à la Mairie de Jégun.

Elle invite les conseillers à déposer des idées et à en parler autour d'eux. Les projets doivent financer des projets d'investissements, avoir une portée collective et être compatibles avec les priorités du Conseil Départemental. Un formulaire de dépôt de l'idée est disponible à côté de l'urne.

Le calendrier est le suivant :

- Jusqu'au 30/06 on dépose son idée
- Du 01/07 au 15/09 on travaille son idée avec les services du Conseil Départemental
- Du 15/09 au 15/10 on fait campagne pour les projets que l'on veut soutenir
- Mi-octobre : on vote
- Novembre : on découvre les projets élus
- Décembre : diffusion des calendriers de réalisation des projets
- 2019 réalisation des projets

Mme Ragaru indique qu'elle a reçu comme d'autres (mais pas tout le monde semble t il) un courrier dans sa boîte à lettre demandant de **soutenir les postiers de Vic Fezensac**. Ils sont en grève en raison d'une réduction des effectifs et de la suppression de deux tournées sur le secteur. Elle indique qu'elle a assisté à la manifestation ce matin même à Vic et fait circuler la pétition préparée par le collectif des organisations syndicales que les conseillers signent. La pétition est disponible chez certains commerçants et notamment au garage de la Bâtisse.

Mme Ragaru propose d'adopter une motion de soutien aux postiers en grève, comme cela a pu déjà être était pour soutenir la trésorerie. Cette motion est adoptée à l'unanimité et sera envoyée à la Préfecture, aux syndicats représentant les postiers de Vic, à la Direction de la Poste à Auch et à Vic et figurera dans le compte rendu du conseil municipal.

Le texte en est le suivant :

« Le Conseil Municipal de Jégun, réuni le 31/05/2018, par un vote à l'unanimité apporte son soutien aux postiers de Vic Fezensac dans leur lutte contre les suppressions d'emplois et de tournées. Le Conseil Municipal de Jégun souhaite que la poste reste un service public à visage humain, de qualité et de proximité. ».

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H30.